

PROGRAMME DE FORMATION 2026

# Conseiller en Insertion Professionnelle

Titre Professionnel CIP — Niveau 5 (Bac+2)

RNCP37274 · France compétences

Éligible CPF

Ministère du Travail

Présentiel à Poitiers

**1 015 h**

630 h en centre + 385 h en stage (11 semaines)

7 mois — 29 semaines · 35 h/semaine · groupe de 12 max

Prochaine session : du 14 septembre 2026 au 21 avril 2027

IFPA Poitiers — 11 rue Victor Grignard, Pôle République 2, 86000 Poitiers

05 79 96 01 87 · poitiers@ifpa86.fr · www.ifpa86.fr

Document mis à jour le 11 juin 2026

Organisme certifié Qualiopi (actions de formation) — SIRET 851 195 289 00018 — Déclaration 75 86 01700 86

## L'essentiel de la formation

### PUBLICS

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

### PRÉREQUIS

Age recommandé 21 ans minimum

### DÉLAIS D'ACCÈS

1 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

### MODALITÉS DE L'ENTRETIEN DE SÉLECTION

- 30 min de tests techniques ou psychotechniques sous forme de QCM
- 30 à 45 min d'entretien de motivation sur le projet professionnel

### TARIFS

Tarif TTC\* : 10 080 euros (16 euros/heure) — Tarif\* préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 6 000 euros (9,52 euros/heure) — \*non assujetti à la TVA

Financements mobilisables : CPF, France Travail (AIF), Région Nouvelle-Aquitaine, OPCO, Transitions Pro.  
Devis personnalisé sous 48 h.

Codes officiels : Code NFS 332t – Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur — Code ROME K1801 – Conseil en emploi et en insertion socioprofessionnelle — Code Titre TP-00403 - Libellé réduit CIP — Formacode : 44569, 33091 — Eligible CPF — RNCP37274 — Certification enregistrée le 23/03/2023 et délivrée par le Ministère du Travail

## Objectifs et certification

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller en Insertion Professionnelle » (CIP).  
Titre de niveau 5 (Bac+2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

### Blocs de compétences (CCP) du Titre Professionnel

#### CCP 1

Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic parta gé

#### CCP 3

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

#### CCP 2

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

### Compétences visées en formation

- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive
- Analyser sa pratique professionnelle

## Durée et organisation

### RYTHME ET VOLUME

Durée totale : 1 015 h — 630 h en centre + 385 h en stage (11 semaines).

Formation continue, en présentiel, du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h (35 h/semaine). Taille de groupe maximale : 12 apprenants.

Prochaine session : du 14 septembre 2026 au 21 avril 2027.

Les examens sont prévus sur une durée de 3h00.

Durée de l'action de formation

### STAGE EN ENTREPRISE

385h de stage en entreprise OBLIGATOIRE

## Programme détaillé

### Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
- Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
- Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

### Informier une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

### **Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé**

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires

### **Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé**

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires

### **Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies**

### **Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels dans un environnement numérique**

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

### **Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel**

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins,
- Co-construire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

### **Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle**

- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

### **Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion**

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes
- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage
- Evaluer et formaliser un bilan de l'atelier

### **Analyser sa pratique professionnelle**

- Connaître les différentes techniques de recherches d'emploi
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

### **Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle**

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique
- Formaliser un projet
- Elaborer un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d'action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

### **Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel**

- Connaître le cadre légal de l'intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

### **Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement**

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l'emploi et à la formation

### **Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive**

- RSE
- Le handicap

## **Moyens et méthodes pédagogiques**

### **ÉQUILIBRE PÉDAGOGIQUE**

Méthode Expositive : 40%, — Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

### **TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES**

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

### **SUPPORTS ET ÉQUIPEMENTS**

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- 1 Ordinateur par apprenant Connexion internet
- Supports de cours numériques formateur

### **FORMATEURS INTERVENANTS**

Adeline LECAMP, formatrice référente et consultante RH, coaching de managers, elle intervient sur différentes thématiques sur les 3 CPP. Nathalie LEROY, formatrice professionnelle d'adultes, formatrice en développement professionnel, elle intervient sur 1 CCP.

# Évaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : REV & REAC CIP)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel CIP.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées grâce à :

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

6 mois après la fin de formation, un formulaire de retour de l'emploi est envoyé par mail aux anciens stagiaires.

## Évaluations en cours de formation (ECF)

- Evaluation en cours de formation n° 2 Sur l'activité 2 du REAC « Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle » En fin de CCP 2
- Evaluation en cours de formation n° 3 Sur l'activité 3 du REAC « Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle » et Titre Blanc En fin de formation
- Evaluation en cours de formation n°1 Sur l'activité 1 du REAC « Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé » En fin de CCP1

## Épreuves du Titre Professionnel

### ÉCRIT

- Dossier Professionnel et Dossier Annexe

### ORAL

- Mise en situation professionnelle
- Questionnement à partir des productions
- Entretien final

## Suite de parcours

À la suite de l'obtention du titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle niveau 5 (BAC +2), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6 (Bac+3).

## Présentation du Titre Professionnel CIP

## Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation. Il (elle) appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il (elle) identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation. Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il (elle) s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides et il (elle) mobilise un réseau de structures partenaires et d'acteurs de son territoire d'intervention. Il (elle) rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif. Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le (la) CIP définit avec elles des parcours d'insertion adaptés lors d'entretiens individuels centrés sur leurs besoins et leurs projets. Ces parcours sont structurés en étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il (elle) les suit dans la réalisation de leurs parcours et contribue à la résolution des difficultés rencontrées. Il (elle) prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à l'orientation ou à l'emploi. Le (la) CIP analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de l'analyse de son territoire, il (elle) prend contact avec des employeurs pour établir des modes de collaboration. Il (elle) aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il (elle) définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle participe au montage et à la réalisation de projets territoriaux liés à l'insertion, l'emploi, la formation au sein de sa structure ou en partenariat avec différents acteurs. Il (elle) intervient dans les réunions avec les partenaires, participe à des groupes de travail et contribue à leur animation.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes déontologiques du métier. Suivant son contexte de travail, il (elle) peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il (elle) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service. Il (elle) intervient dans les locaux de son organisme et selon ses missions dans ceux des partenaires ou en entreprise. Le (la) CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires du RSA, personnes sous-main de justice...). Il (elle) travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

## Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), Régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Conseiller (ère) emploi formation
- Conseiller (ère) à l'emploi
- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Chargé(e) de projet d'insertion professionnelle

- Accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)
- \* Chiffres clés en 2023

## Accueil des personnes en situation de handicap

### La prise en compte du handicap

Référent handicap : Cécile FAURE – Chargée de formation

### Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

### Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé.

### VOTRE PROCHAINE ÉTAPE COMMENCE ICI

Un conseiller vous aide à choisir la bonne formation et le bon financement. Échangez sur votre projet : 05 79 96 01 87 · [poitiers@ifpa86.fr](mailto:poitiers@ifpa86.fr) · [www.ifpa86.fr/contact](http://www.ifpa86.fr/contact)